



# IMPORTANT

## Objet : inscription aux téléservices

### Le Principal

TROMEL Christophe

Service  
administratif

Référence  
Téléservices

Dossier suivi par  
TROMEL Christophe

Téléphone

fax

Mel

Adresse

Collège Pierre GIRARDOT  
26 Chemin Alexandre  
Dumas  
04220 Sainte Tulle

Madame, Monsieur

Votre enfant sera affecté le 30 juin 2017 en seconde ou dans la voie professionnelle.

Cette affectation sera suivie d'une inscription.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, une procédure informatique permet d'une part aux parents de connaître les résultats de l'affectation, et d'autre part de procéder à l'inscription de votre enfant dans l'établissement affecté.

Cette procédure de téléinscription est obligatoire, mais ne dispense pas de la nécessité d'apporter à l'établissement d'affectation l'ensemble des documents demandés.

Pour permettre cette téléinscription, vous devez :

- **Activer les téléservices à l'aide du document joint** (*identifiant personnel*), une aide pourra être apportée par le collège (*matériel ou procédure*).
- **Vérifier la fiche de renseignement** de l'enfant, **et corriger** le cas échéant les erreurs.

Après ces opérations, vous pourrez :

- **Accéder au livret scolaire** de votre enfant.
- **Vérifier ultérieurement les vœux** d'orientation (*saisis début juin par le collège*).
- **Consulter les résultats de l'affectation** (*le 30 juin*) et **procéder à la téléinscription** (*clôture le 4 juillet 2017*).
- **Vous éditez les documents nécessaires pour l'inscription** que vous remettrez au lycée ... :

... Esclangon : le mardi 4 juillet  
(*de 8h à 17h30, le matin nom de famille de A à K ; l'après-midi nom de famille de L à Z*)

... Les Iscles

... Martin Bret

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Christophe TROMEL**